

A St Hélène 2 Nov. 1896

Mr Jules Beauchamp
Président du conseil
Monsieur

Votre lettre du 28 Octobre
dernier a été fautive à notre Conseil
hier soir. Et je suis autorisé à inviter
votre conseil ou ses représentants à
venir à une assemblée spéciale de
notre Conseil qui aura lieu dans
sa salle mercredi le 11 novembre
prochain à 8 heures.

Je vous serai très obligé si vous
m'avertissez si votre conseil sera
représenté.

Paul Lacombe
secrétaire
Municipalité Côte St Paul

26 ans

Paul Lacombe

P23/E2, 128

No 6900
Paul Turgeon
demande au Comité
d'aller à l'oto
St Paul.

Nov 1896

2832

P23/E2,128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6900

Raoul Bourassa
demande au Conseil
d'aller à Côte St Paul.

8 Nov. 1896



Province de Québec } Assemblée législative du
Cité des Fleurs } Comité Général du
7 Mars 1896 } Conseil de la Cité de
Montreal, tenue à St. Henri.
aux termes d'ordre du jour des séances
des dits Comités, tenu le deux
vingt-deuxième jour de Mars mil
huit cent quatre-vingt-seize
convenement à l'atelier, où à
quelle session sont présents
Son Excellence le Maire J. J.
Agius & sièges les Chevaliers
Léonard Lafleur W. Lahey
Guy Meloche, Jos. Simard
& Mr Leclair. formant
l'assemblée de la cité de St. Henri,
Il est admis et statué
par Resolution du dit Comité
comme suit savoir :

L'ordre est fait de l'opinion
legale de M. Madore & Beaudin
de question d'endosser et
renouveler le billet de 1000\$
dû par la Montreal Water
& Power Co.
M. Léonard Lafleur prend
son siège
Proposé par Léonard Lafleur
secondé par Léonard Lafleur & Meloche

que la Motions principale
du 26 Octobre 96 au sujet du
renouvellement du dit
billet de 10000⁰⁰ \$ est maintenue
en toute sa forme, et qu'ainsi
soit donné à la Cie de la
présente résolution.
Adopté unanimité.

L'offre de Meul绸eur offerte
est faite à Mr. Archibald Porrier
pour l'expropriation des propriétés
mentionnées dans les 37^e et 38^e cens du pied pour le
lendemain à celle expropriée; et ce
pour tous dommages provenant
résultant de la déte expropriation
et de plus la Corporation s'en-
gage à élire la Cour à la
demande du dit Archibald
Porrier.

J'accepte l'offre ci-dessus
Archibald Porrier
Adopté unanimité
Et la cause est levée

L.M. Servical T.J. Aguirre
asst Secrétaire President

P23/E2,128

No 6907
Comité Général
2 Nov 1896
"Opinion de Beaudin
sur le endossement
d'un billet Montréal 10 P.M.
"offre à Mr Archibald.
Voirie pour terrain
exposé.

P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6907

Comité Général

2 Nov. 1896

"Opinion Beaudin
In re endossement d'un
billet Montreal W.P.Co."

"Offre a M^r Archibald
Poirier pour terrains
propre."



Law Offices
Madore & Guérin.

Edmund Guérin, B.A.B.C.L.
J. A. C. Madore, B.C.L.
P. B. Laviollette, B.C.L.
M. G. LaRochelle, B.A.
Advocates

BELL TELEPHONE 2855.

New York Life Building,
Place d'Armes Square,

ROOMS - 208-209-213-214

Montreal 3 November 1896.

Jules Beauchamp Esq.

Greffier de la Cité de St. Henri.

Monsieur,

Voudrez-vous, s'il vous plaît, informer le Conseil au sujet de la propriété Clendinneng que si MM. Kent & Turcotte ayant pris connaissance de la résolution du 26 Août 1896 acceptent les conditions portées dans cette résolution je crois que la Cité sera obligée de s'y soumettre: Parce que la résolution, ~~monseulement~~ autorise le Maire et le Greffier à régler la question; mais elle déclare que la Cité de St. Henri accepte un transport de la propriété Clendinneng pourvu que toutes les taxes dues lui soient payées.

Dans la lettre de MM. Kent & Turcotte à la Cité de St. Henri ces Messieurs semblent indifférents au fait ou que la Ville prenne la propriété ou qu'elle préfère la faire vendre par le Sherif. S'ils sont encore dans les mêmes dispositions la Cité de St. Henri pourra demander que la propriété soit vendue par le Sherif, si elle le juge à propos; mais s'ils insistent pour faire respecter les termes de la résolution du 26 Août 1896, je crois que la Cité se trouve obligée de les respecter.

Bien à vous,

J. A. C. Madore

P23/E2, 128

No 6902
Jacqueline
in re Glenden-
ning.
3 Nov 1896

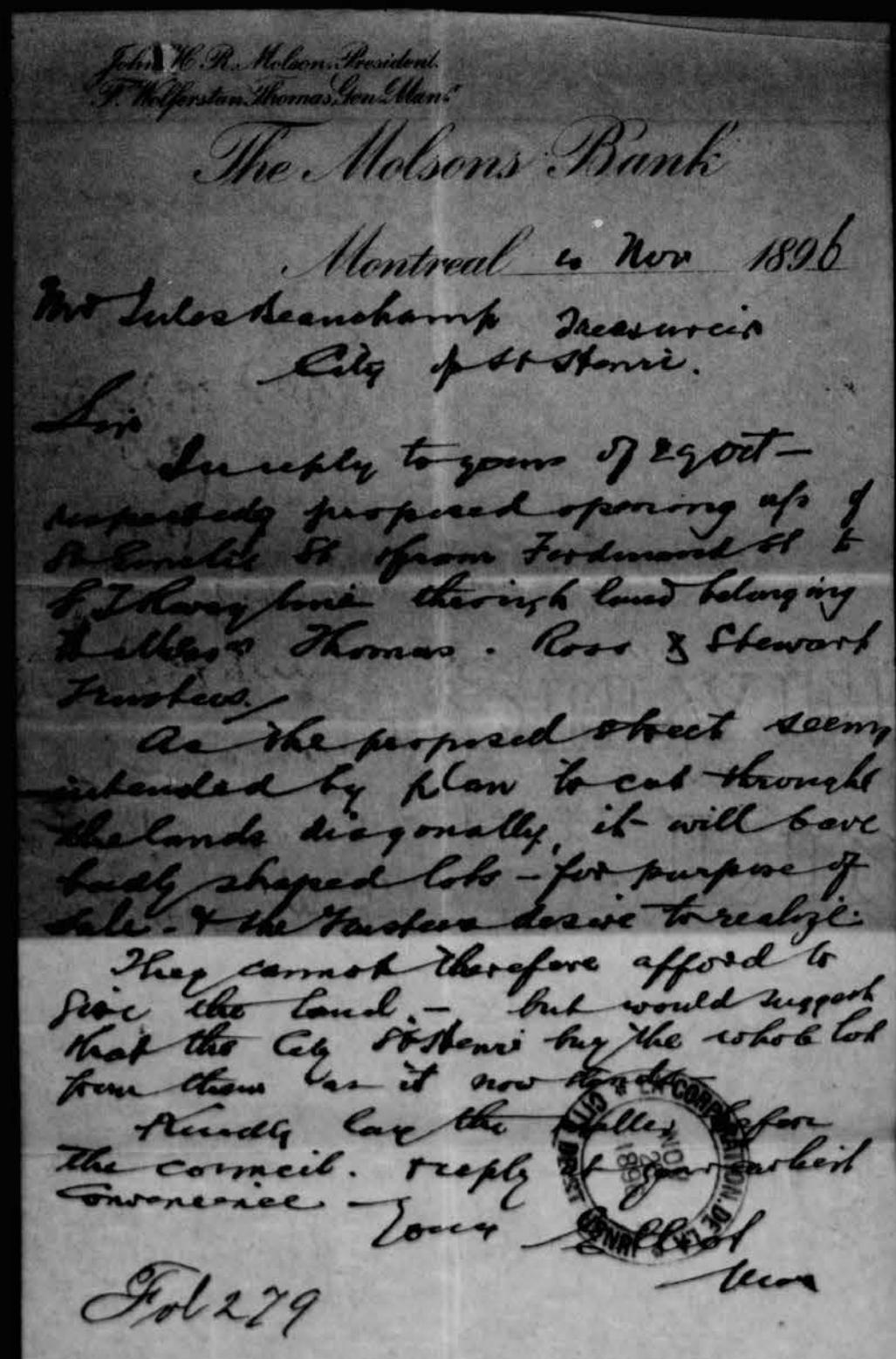
P23/E2,128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6908

J. A. L. Madore
in re - Clendinning
3/ Nov. 1896





John H. R. Nelson, President.
F. W. Weston, Thomas, Gen. Mgr.

The Molsons Bank

Montreal 2 Nov 1896
Mr. Louis Beauchamp Treasurer
City of St. Henri.

Sir
In reply to yours of 29 Oct -
respecting proposed opening up of
St. Léonard St from Ferdinand St to
St. Hwy line through land belonging
to Messrs Thomas Ross & Stewart
Trustees.

As the proposed street seems
intended by plan to cut through
the lands diagonally, it will leave
badly shaped lots - for purpose of
sale. & the Trustees desire to realize

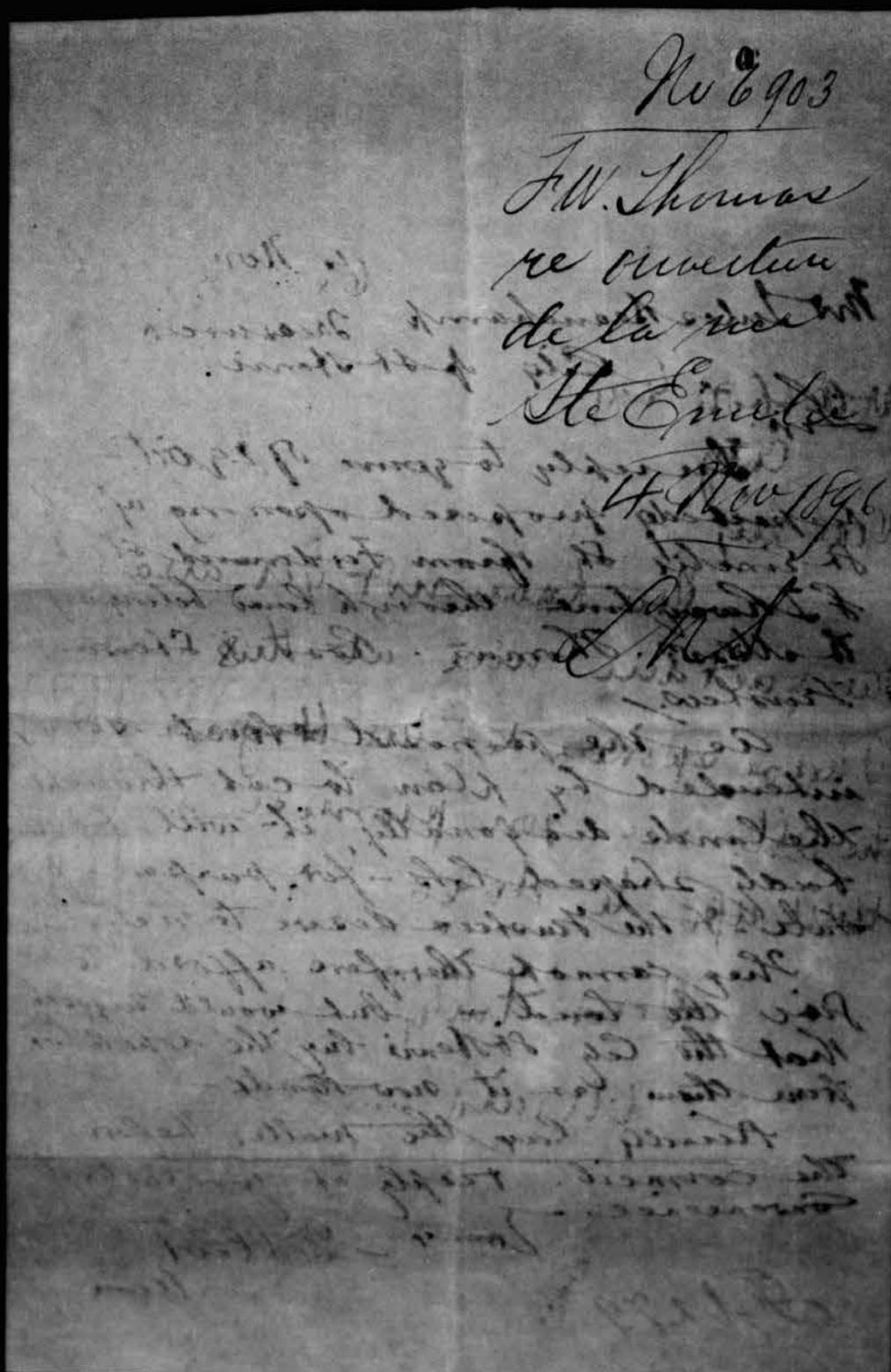
They cannot therefore afford to
give the land - but would suggest
that the City of St. Henri buy the whole lot
from them as it now stands.

Please lay the papers before
the council. reply at your earliest
convenience.

Yours S. C. Molson

Fol 279

P23/E2,128



P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6903

*J.W. Thomas.
M^r Elliott
re ouverture de la rue
ste. omelie*

4 Nov. 1896



The Rivington Cutlery Co.

MANUFACTURERS OF
*
ALL KINDS TABLE CUTLERY,
OYSTER and SHOE KNIVES,
BUTCHER KNIVES,
CARVERS, &c.



ALSO:
STERLING SILVER,
and
FINE ELECTRO PLATED WARE

OYSTER, VINE & HORSEROSES:

214 Papineau Ave.

Dict: G.C.S.

(Montreal, November, 4th, 1896. 189)

To The

Councilmen of

St Henri, Que.

Gentlemen,-

We have several offers from different municipalities to remove our Cutlery works and have good inducements, our business is increasing very much and in our temporary premises we are getting crowded and will have to move to larger place in the spring, we employ now over fifty hands and will employ over a hundred when we get situated in a suitable factory, many of our hands are married men and a great many of them are already living in St Henri, before we decide accepting any of the offers we have, we would like to know what inducements you would give us to locate our Works in St Henri; we would put up our own workshop in case of not finding suitable premises.



We might add that Mr Thos. F. G. Poisy the piano manufac-

turer is a partner in the concern and as he is much pleased

Fed 279

The Rivington Cutlery Co.

MANUFACTURERS OF



ALL KINDS TABLE CUTLERY,

OYSTER and SHOE KNIVES,

BUTCHER KNIVES,

CARVERS, &c.



ALSO:

STERLING SILVER,

and

FINE ELECTRO PLATED WARE

OFFICE, WORKS & SHOWROOMS:

214 Papineau Ave.

Dict: G.C.S.

(Montreal, November, 4th, 1896. 189)

To The

Councilmen of

St Henri, Que.

Gentlemen,-

We have several offers from different municipalities to remove our Cutlery works and have good inducements, our business is increasing very much and in our temporary premises we are getting crowded and will have to move to larger place in the spring, we employ now over fifty hands and will employ over a hundred when we get situated in a suitable factory, many of our hands are married men and a great many of them are already living in St Henri, before we decide accepting any of the offers we have, we would like to know what inducements you would give us to locate our Works in St Henri; we would put up our own workshop in case of not finding suitable premises.



We might add that Mr Thos. F. G. Poisy the piano manu-

facturer is a partner in the concern and as he is much pleased

Fol 279

The Rivington Cutlery Co.

MANUFACTURERS OF
*
ALL KINDS TABLE CUTLERY,
OYSTER and SHELL KNIVES,
BUTCHER KNIVES,
CARVERS, &c.



ALSO:
STERLING SILVER,
and
FINE ELECTRO PLATED WARE

OFFICE, WORKS & SHOWROOM:
214 Papineau Ave.

Dict: G.C.S.

(Montreal, November, 4th, 1896. 189

To The

Councilmen of

St Henri, Que.

Gentlemen,-

We have several offers from different municipalities to remove our Cutlery works and have good inducements, our business is increasing very much and in our temporary premises we are getting crowded and will have to move to larger place in the spring, we employ now over fifty hands and will employ over a hundred when we get situated in a suitable factory, many of our hands are married men and a great many of them are already living in St Henri, before we decide accepting any of the offers we have, we would like to know what inducements you would give us to locate our Works in St Henri; we would put up our own workshop in case of not finding suitable premises.

We might add that Mr Thos. F. G. Poisy the piano manufac-

turer is a partner in the concern and as he is much pleased

Fol 279



The Rivington Cutlery Co.

MANUFACTURERS OF



ALL KINDS TABLE CUTLERY,

OYSTER and SHOE KNIVES,

BUTCHER KNIVES,

CARVERS, &c.

(2)



ALSO:

STERLING SILVER,

and

FINE ELECTRO PLATED WARE

OFFICE, WORKS & SHOWROOMS:

214 Papineau Ave.

Montreal,

189

with the business he will not spare capital in order to make it a success. Our men earn very fair wages and being a great many men with families the most of the money would be spent right in the district.

Our firm is composed of Thos. F. G. Foisy & G. C. Snyder
We shall be pleased to have the matter brought before the Council as soon as possible as we wish for an early reply,

Yours respectfully

RIVINGTON CUTLERY CO.

J. P. Pickard
By.....
See, /

Fob 279



P23/E2,128

No 6904

Reingot Cutlery
In re demande
de bonus.

4 Nov 1896

S.M.S.

P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 690H.

Reruington Cutlery
In re demande de bonus

4 Nov. 1896



Corporation de la Cité de St. Henri.

HOTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

St. Henri, le 5 Mr 1894

Rue des Geffins de la Cité de
St Henri Copie du Contrat de vente
Cité de St Henri à Montreal Street
Ry. Coy. McLellon & Fair Notaires

W. Labrèche

P23/E2,128

6700
W Labucke donne
recu d'un entier
w me wphy ley
5 Nov 1894

P23/E2,128

Corporation de la Cité de St. Henri.

OTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

St. Henri, le 5 Mr 1894

Rue du Gouvernement de la Cité de
St. Henri Copie du Contrat de vente
Cité de St. Henri à Montreal Street
Ry. Goy. Mc Lellan & Fils Notaires

W. Labrèche

P23/E2, 128

110 6900
W Labrecke done
recd d'm entree
w me w R by ley
5 Nov 1894

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6905

W. Labiche donne re-
çu d'un contrat re
Montreal Street Ry. Co.

5 Nov. 1896



P23/E2, 128

Corporation de la Cite de St. Henri

OTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

St. Henri, le 5 Nov 1896

au Conseil de la Cite
de St Henri

Messieurs

La présente est pour vous
informe que Je n'entend rien reclamer
de la Corporation plus tard si le tout
en faveur de ma Propriete est dispense a
la place convenu.

1896 A. Fiedman Votre tout devoué
L'charbonneau

P23/E2, 128

D. Charbonneau
N'entend rien
réclamer si le
trotin est dispo-
si de la main
envoi.

5 Nov 1896

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 6906

J. Charbonneau nient
rien reclamer si
le trottoir est disposé
de la manière convenable

5 Nov./96



P23/E2, 128

P23/E2,128

ALEX. WALKER & CO
214 St. James St.
Telephone 6979.

Jules Beauchamp Esq
Esq
Drake. Esq
Enclosed please find
Cheque for 93¹⁵ being balance of
losses due on lot 35. D'Argent
In acknowledgement of
same please see that the receipt
is made out in my name as
having paid for D'Argent
Yours etc
A. J. Walker

143 15
- P. 50⁰⁰
+ 93 15
143. 15

P23/E2,128

ALEX. WALKER & BRO.
214 St. James St.
Telephone 9379.

Jules Beauchamp Esq
Esq
Droits. Second please find
cheque for 93¹⁵ leaving balance of
toches due on lot 95- D.Baquet
In acknowledgement of
same please see that the receipt
is made out in my name as
having paid for D.Baquet
Yours truly
Alex Walker
etc.

143 15
143 15
P. 50⁰⁰
+ 93 15
143. 15

P23/E2,128

No 6907
Alex Walker
envoie cheque
de \$ 93.15 pour
taxe D Faingne
6 Nov 1896

P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 6907

Alex. Walker envoie
un cheque de \$93.15
pour taxe d. Baquet

6/Nov./96



Corporation de la Cite de St. Henri.

HOTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

St. Henri, le 7 Nov 1894

Recu du Tresorier de la Cite de St. Henri
trois enveloppes contenant \$ 6.75 - \$ 7.60 + \$ 3.90 faisant
un total de \$ 15.25. la dite somme etant pour
du sable vendu à la Cite par Jean Grossant Lavoie
Rolland. -

L L Gallant

P23/E2,128

L'Or
10 690 \$
Col Rolland
dimm reçu de \$15.
a la carte pour sable
7 Nov 1894

P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 6908

L.L Rollaud donne
recu de \$15.00 pour
Sable.

7/nov./96



Corporation de la Cité de St. Henri

HÔTEL-DE-VILLE
5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

St. Henri, le 9 Nov. 1896

@ Jules Recoultamp Ocr. Greffier &
Tressier de la Cité de St. Henri.
Procureur:- re Billes de \$1000000

Nous nous empêtrons de
convoyer une assemblée spéciale
au Conseil de la Cité de St. Henri pour
Mardi le dixième jour de Novembre
courant. L'avis de convocation sera
signé et accepté par les membres du Conseil
Élément Lafleur G.J. Aquin Maire
Désiré Bérard

et rendant dans l'ordre
Fait rapport sous mon serment d'officier
que le dixième jour de Novembre ont
bientôt quatre-vingt seize personnes signifiée
à chacun des échevins mentionnés dans
le présent avis un double d'écus. Et à
Mr Eug. Guay qui a refusé de signer
la présente convocation

A. Bégin
Wilfrid Labiche

En faveur de quoi j'ai dressé et donné
le présent rapport pour servir et
valoir ce que de droit

Élément Lafleur

Adolphe Léveillé
constable spécial G. Meloche

ce de Québec. Nous soussignés Maire
de St'Henri & Ecclésia de la Cité de
St'Henri. mentionnés dans l'avis
ci-dessus déclarons accepter le
présent avis de notification tel
que signifié et nous avons signé
comme acceptant. Ce même
jour de Novembre mil huit cent
quatre vingt seize.

O.J. Aguin Maire

A. A. H. Gendron
Neil Leclair

Attesté par
Province de Québec }
Cité de St'Henri }

Joseph Sénéchal
constable spécial de la Cité de St'Henri
et résidant dans la dite Cité de St'Henri
fait rapport sous mon serment d'officier
que le venuvrde jour de Novembre mil
huit cent quatre vingt seize fut signifié
à chacun des échevins mentionnés dans
le présent avis un double d'écrit. Et à
Mr Eng. Guay qui a refusé de signer
la présente convocation

A. G. Miller
Wilfred Labiche

Clement Lafleur

Adophe Sénéchal
constable spécial G. Chêlarche

Original

CITE DE ST. HENRI.



J. J. Aquin ^{Maire et M. M.}
Clement LeFleur, Marie Leclerc, Eug Guay
Anne Taillefer, W. Labiche, A.C. Bernard
J. Senicil & Lire Meloche et ~~Taillefer~~

Tous Echevins Municipaux

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par le soussigné,
Jules Beauchamp Greffier et Trésorier du Conseil Municipal de
la Cité de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette
Cité est convoquée par les présentes, par moi pour être tenue au lieu
ordinaire des Sessions du Conseil, Mardi, le dixième
jour du mois de Novembre mil huit cent quatre-vingt-seize
à huit heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération
les sujets suivants, savoir :

10.

Le Billet de \$1000000 de la "Montreal
Water & Power Co."

Donne à St. Henri, sous mon seing, ce Neuvième
jour de Novembre 1896 Jules Beauchamp
Greffier et Trésorier.

L.M.

CITE DE ST. HENRI.

A T. J. Aquin (Maire et M^{me})
Clement Lassieur, Félix Leclerc, Eug Guay
Anne Taillefer, W. Laheche, G. G. Bertrand
J. Senecal & F. Meloche

Tous Echevins Municipaux

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par le soussigné,
Jules Beauchamp Greffier et Trésorier du Conseil Municipal de
la Cité de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette
Cité est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu
ordinaire des Sessions du Conseil, Mardi, le dixième
jour du mois de Novembre mil huit cent quatre-vingt-seize
à huit heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération
les sujets suivants, savoir :

<sup>1^e Le Billets de \$1000000 de la
Montreal Water & Power Co.</sup>

Donne à St. Henri, sous mon serment, ce dixième
jour de Novembre 1896 Jules Beauchamp
Greffier et Trésorier.
G. B.

No 6909
Asis conve-
cation assemblée
spéciale et retour
sur icelle
9 Nov 1896

P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6909

Avis de convocation
d'assemblée spéciale
et retour sur icelle

9/nov./96



P23/E2, 128

Assemblée Législative
Québec, 13 novembre 1896

La moderne Era
Avocat
Montréal
Cher Monsieur

Monsieur Guibault m'a transmis votre
projet de loi que j'ai remis à M^r: Lanctot, officier en loi,
pour examen - Le montant de \$120 = a été donné à M^r: Simoneau
par M^r: Guibault - Quant aux 200 = qui restent à payer nous
devons les verser à M^r: Simoneau, comptable de l'Ass. Leg., après la 2^e
lecture de notre bill. (Voir instructions pour bills privés page 15.) -
Vous voudrez bien confirmer la réception faite à l'Ass. Leg. à un député,
celle du Cons. Leg. à un conseiller, et celle du Lieut-Gouver. à
M^r: Jos. Boivin, assistant-Secrétaire provincial, Québec -
Veuillez aussi me faire savoir le nom du député qui se chargera
de votre bill afin que je puise le mettre au dos du bill et ajoutez
ainsi l'inscription qu'on voit pas retardé -

Fot 279



P23/E2, 128

Re
Chs & Delageau
In Re Amendement
la Charte. (Court)
13 Nov 1896

CMS

Assemblée législative
Québec, 9 Nov. 1916

M^r. L. Cadman
Avocat
Montréal

Cher Monsieur

J'ai l'honneur d'accueillir
réception de votre projet de loi "re-cité de St-Henri"
Vous voudrez bien transmettre maintenant le manu-
scrit nécessaire pour frais d'impression & traduction.
au comptable de l'Ass. Leg., M^r. L. Simard - Calculer
les frais à *10⁰⁰ par page imprimée; si il y a surplus le
comptable nous le permettra.

Bien à vous
Charles Delagrange
Greffier des Bills privés.

Remise dont il a été fait avant
dimanche à Québec - *100⁰⁰ *100⁰⁰
150 pages envoi @ 10⁰⁰ *100⁰⁰.

Assemblée législative
Québec, 9 Nov. 1916

M^r. Le Léger
Avocat
Montréal

Cher Monseigneur

J'ai l'honneur d'accueillir
réception de votre projet de loi "re-cité de St-Henri"
Vous voudrez bien transmettre maintenant le modé-
lant nécessaire pour faire frais d'impression & traduction
au comptable de l'Ass. Leg., M^r. L. Simard. Calculer
les frais à 10^{cts} par page imprimée; si il y a surplus le
comptable nous le remettra.

Bien à vous
M^r. Delagrange
Greffier des Bills privés.

71

Réserve dont il a été fait avant
janvier à Québec - 170 pages environ @ 10^{cts} 1700⁰⁰

P23/E2, 128

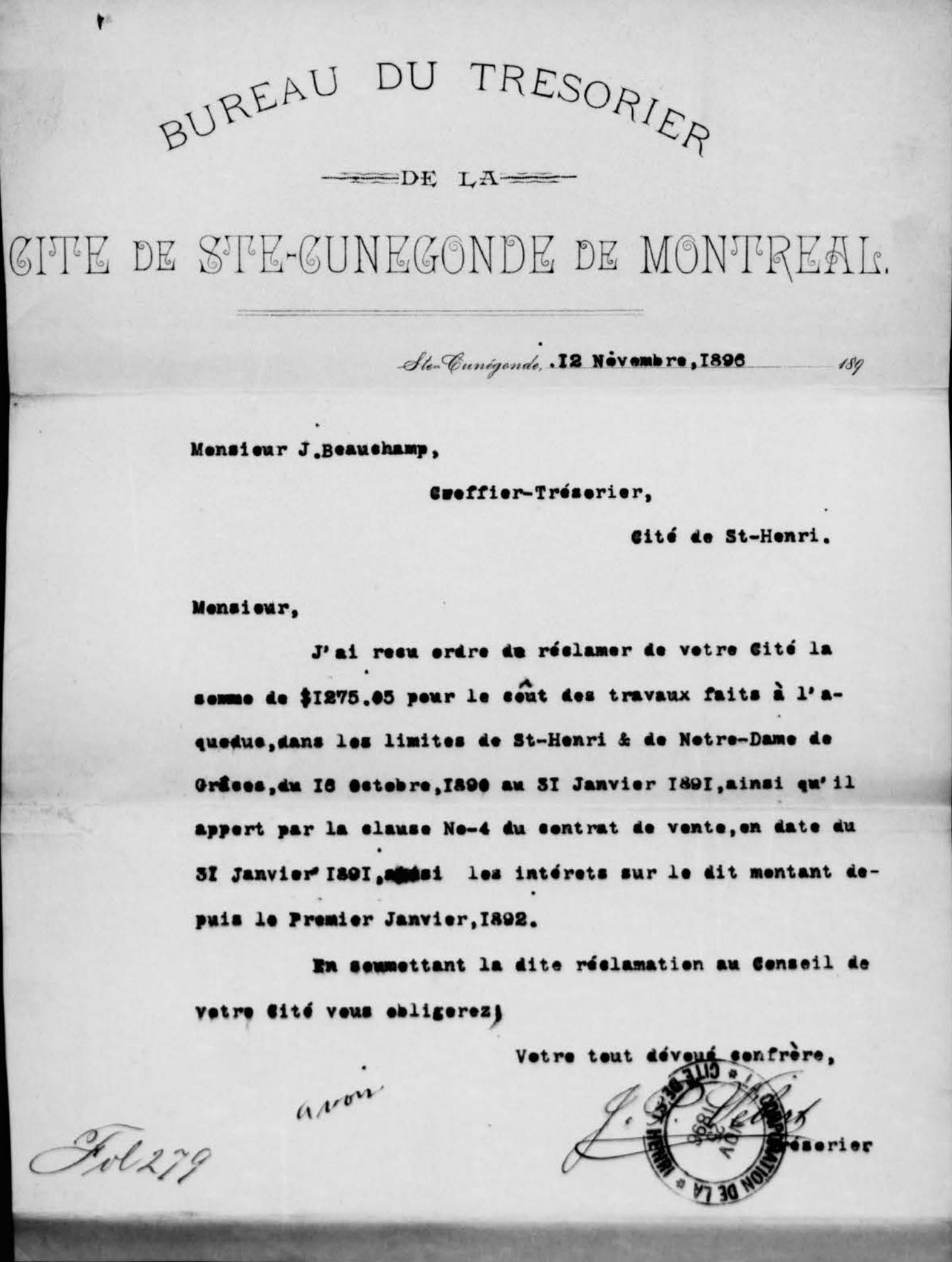
CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6910

Chas. Delagrange,
greffier des bills pris
accuse réception des
amen demeuls de la
charte

9/nov./96





P23/E2, 128

86 6911

St. Céneoue
de Re uclamatis
et l'aymedue.

12 Nov 1896

C.R.S

P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6911

Ste Cunégonde
en re réclamation ds.
aquaduc.

12/nov/96



St Henri 12 Novembre 1896

A. monsieur le Maire et Messieurs les
Conseillers
Messieurs

J'ai l'honneur de soumettre
à votre conseil: que pour la somme de trois
mille dollars par année, je serais prêt à entreprendre
et commencer au printemps de recueillir les déchets
de la Ville St Henri et les consumer dans un
appareil de mon invention à la satisfaction du
Conseil et du public conformément aux règle-
ments du Bureau de santé

Si votre Conseil daigne prendre
la présente application en considération je
serai toujours prêt à donner toutes les
détails et explications nécessaires

Je suis votre très humble
serviteur
J. Deligny

3687 Notre Dame
St Henri

Fol 279

P23/E2, 128

No 6912

J D Oigny fait
application pour
son Exécuteur

12 Nov 1896

L.M.S.

P23/E2,128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 6918

J. D. Ligny fait
l'application pour un
incinérateur.

12/Nov./96



P23/E2,128

VOIR

PIÈCE

5917 A

P23/E2,128

GRANVILLE C. CUNNINGHAM.
MANAGER & CHIEF ENGINEER.

Montreal Street Railway Co.

Street Railway Chambers

574 CRAIG STREET.

Montreal,

13th NOVEMBER, 1896.

The CLERK & TREASURER,

St. HENRY.

DEAR SIR:-

Owing to the Grand Trunk Railway having objected to our running across their tracks on New Notre Dame St. until the same have been inspected by the Government Engineer, we have been forced to stop running the service which we recently commenced there. I hope to be able to get the Engineer from Ottawa shortly to examine and approve of the crossing, and then re-commence the service.

Yours truly,

Granville C. Cunningham

Manager & Chief Engineer.

Fol 279



No 6914

Montreal St R.
à service de
la rue St-Dam
(crossing)
13 Nov 1896

SMS

Messing

P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6914

Montreal St. Ray. Co.
Re service de la rue
Notre-Dame (crossing)

13/nov/96



P23/E2,128



CETTE PIECE

EST ABSENTE

DU DOSSIER

Hôtel-de-Ville de Ste-Cunégonde.

Bureau du Trésorier de la Cité

Ste-Cunégonde, 14 Novembre 1896

A Monsieur le Greffier de la
Côte de St Henri de
Montréal

Monsieur,

J'ai reçu ordre d'informez le Conseil
de votre Cité que depuis le 1er Novembre courant
nous ne déposons plus de videresses sur votre
terrain de la côte St Paul et qu'à l'avenir
nous n'avons plus l'intention de payer pour
la location du dit terrain.

Par Ordre
J.P. Vébert
Trésorier
Côte de Ste-Cunégonde de Montréal

P23/E2, 128

No 6916

Côte de Ste Genevieve
informant le Conseil
qu'elle ne dépose
plus sur notre
dépotoir

14 Nov 1896

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6916

Cité de Ste. L'inegoude
informant le conseil
qu'elle ne dépose plus
sur notice de soloir.

14 Nov. / 96



P23/E2, 128

J.D. CLEMENT,
COMPTABLE
Bureau de Poste: 1025
363 RUE BERRI.

Montréal, 14 Nov. 1896

Monsieur Le Maire.

et Messrs Les Echevins:

St. Henri P Q.

Messieurs:

Ayant appris la mort de Mr. Beauchamp votre secrétaire, je m'empresse de vous offrir mes services comme étant qualifié sous tout rapport à le remplacer.

Inclus veuillez trouver des copies de recommandations, desquelles j'ai les originaux que je pourrai vous montrer en temps et lieu.

Lors de l'installation de Mr. Beauchamp comme secrétaire j'étais son adversaire; j'ose croire que cette fois vous prendrez en votre favorable considération cette humble application.

Je suis un ancien citoyen de St. Henri qui ai instruit la jeunesse de St. Henri.

Votre obt. Servtr.

J. D. Clement

comptable.

JED. CLEMENT,
COMPTABLE
Bureau de Poste: 1025
363 RUE BERRI.

Copie.

Montreal, S 7 Sept. 1890 ~~1890~~

Je soussigné connais personnellement Mr. J.E.Clement depuis ~~a~~
une douzaine d'années, et il me fait plaisir de le recommander
comme étant un teneur de livres ~~de~~ très grande capacité.

J'ai même eu occasion de l'employer dans diverses
affaires de faillites et il m'a toujours donné entière satis-
faction.

Je l'ai toujours connu pour un homme sobre, honnête,
actif, et intelligent.

Signé: Chs. Desmarteau.

P23/E2,128

J. D. CLÉMENT,
COMPTABEL
Bureau de Poste : 1025
363 RUE BERRI.

Copie

Montréal, 20 Dec. 1890 189

Mr. J. E. Clément a été à l'emploi de cette Banque durant huit ans, et nous l'avons trouvé honnête, sobre, intelligent, travaillant et très capable.

signé: J. S. Bousquet.

caissier.

P23/E2,128

ED. CLÉMENT,
COMPTAIRE
Bureau de Poste : 1025
363 RUE BERRI.

Copie.

Montréal, 20 Dec. 1890. 189

A qui il appartiendra.

Je soussigné certifie que je connais
Mr. J. E. Clément depuis nombre d'années, comme un homme
honnête, sobre, et compétant en fait de comptabilité et de fin
ances.

Je me plais à le recommander sous tous rapport
et je suis convaincu qu'il peut remplir à la plus grande
satisfaction de qui que ce soit, les charges de la plus
haute responsabilité.

Signé: Simon Lesage.

Ingénieur civil et Architecte.

J.D. CLEMENT,
COMPTABLE
Bureau de Poste: 1025
363 RUE BERRI.

Copie.

Montreal, 20 Dec. 1890. 189

A qui il appartiendra.

Je connais Mr. J. E. Clément depuis longtemps, comme un homme sobre, régulier et laborieux.

En plus, depuis au dela d'un an, j'ai eu souvent a traiter avec lui des questions de comptabilité et de finances et je ~~dois~~ me plaisir a dire que je l'ai trouvé bien versé dans les finances et excellent comptable.

J'aitout lieu de croire qu'il fera honneur a toute position qui lui sera donnée a remplir.

Signé: Olivier Dufresne.

contrôleur et auditeur de la cité.

P23/E2,128

J.D. CLÉMENT,
COMPTABLE,
Bureau de Poste: 1025
363 RUE BERRI.

Copie.

Montréal, 20 Dec. 1890

Nous soussignés, Directeurs de la Société des Artisans français de la cité de Montréal, avons beaucoup de plaisir de certifier que Mr. J. E. Clément notre secrétaire trésorier, jouit de toute notre confiance sous tous les rapports, capacité, honorabilité etc etc etc . et nous nous plaisons à le recommander à tous ceux qui pourraient désirer le nommer à une position de confiance et de responsabilité.

Olivier Dufresne

J. Lamarche Prés.

A. Flennry

Censeurs.

J.A. Brault V. Prés.

F. Hurtubise

A. Bastien 2.V. Prés.

P. Patenaude

E. Provost

Z. Leroux

H. Foisy.

Directeurs

J. ED. CLÉMENT,
COPTABLE
Bureau de Poste : 1025
363 RUE BERRI.

Montreal Dec 1884

A qui d'appartendra.

Je soussigné, certifie, que J. Ed. Clément le porteur de la présente a été employé par cette Cie à son Bureau principal et qu'il a rempli les devoirs de sa charge à la satisfaction générale de tous les officiers supérieurs.

L'expérience de son travail dans une position secondaire et seule vacante alors, a prouvé à tous qu'il est en tout point qualifié à remplir correctement la charge de premier Vendeur de livres dans un bureau de n'importe quelle importance; il est parfaitement familier avec l. anglais et le français, la vente de livres, correspondance et autres matières nécessaires dans un bureau d'affaires.

Sig. : M. Beaudry
Sec. de la Cie de hav. du Richelieu
& d. Ontario

Copy

P23/E2,128

D. CLÉMENT,
COMPTABLE
reau de Poste : 1025
363 RUE BERRI.

C o p i e .

Montreal, Augt. 17 th.

1896

To Whom it may concern.

The bearer J. E. Clément has been
in my employ for the past nine months as Book-Keeper. I found
him a sober, steady and honest man in all respects.

Signed: John Lee & Son.

P23/E2,128

D. CLÉMENT,
COMPTABLE
reau de Poste: 1025

363 RUE BERRI.

COPIE.

Montreal, 14 Nov. 1896

Je connais très bien Mr: J.E.Clément comptable autrefois a la Banque du peuple , je l'ai fait ,pendant quelque temps,travailler aux livres de la Fabrique et il m'a donné très grande satisfaction .

Signé: M.R.Décarie Ptre. Curé

St. Henri 14 Nov. 1896.

P23/E2, 128

700 6917

J. Ed Clement
fait application
comme greffeur
de cette Oste

14 Nov 1896

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6917

J. Ed. Clement fait
l'application comme
Greffier de cette Cite'.

14/Nov/96



P23/E2, 128

Côte St Paul Nov 14 / 1896
To the Mayor and councillors of the City of St. Henri
Dear Sirs

I have been authorized by the council of the
municipality of the parish of Côte St Paul to submit
the following:

That the eleventh day of November 1896 in our
municipality had a delegation from the council
of the city of St. Henri, consisting of Mayor Agius,
Councillors Bernard, Gray, Laboerge, Léclerc
and acting secretary Simard. — The
following offer to the municipality was
submitted by said delegation on behalf
of the city of St. Henri, That whereas —
by an agreement entered into before Narcisse
Proulx N.P. in July 1894, the city of
St. Henri bound itself to have ^{in operation} an
about 1st June 1895, on a certain piece of property
situate on the north side of the Lachine Canal
further described in said agreement, an
incinerator of the most improved pattern
That whereas the said incinerator was not
erected at the time specified & that a delay
of twelve months was granted to the city,

Côte St Paul Nov 14 / 1896
To the Mayor and councillors of the City of St. Henri
Dear Sirs

I have been authorized by the council of the municipality of the parish of Côte St Paul to submit you the following:

That the eleventh day of November 1896 in our municipality had a delegation from the council of the city of St. Henri, consisting of Mayor Aquin, & councillors Bernard, Gray, Labreque, Leclerc and acting secretary Léveillé. — The following offer to the municipality was submitted by said delegation on behalf of the city of St. Henri, That whereas — by an agreement entered into before Narcisse Perroncar N.P. in July 1894, the city of St. Henri bound itself to have ^{in operation} ~~in~~ by or about 1st June 1895, on a certain piece of property situate on the north side of the Lachine Canal, further described in said agreement, an incinerator of the most improved pattern. That whereas the said incinerator was not erected at the time specified & that a delay of twelve months was granted to the city.

of St Henry by the municipality of the
Parish of Cote St Paul, which delay expired
on the 1st June last and whereas the city
of St Henry has not yet erected same
as present, That in consideration of the
municipality of the Parish of Cote St Paul
permitting the city of St Henry to deposit
its garbage on said property & that Enforcing
it to build said incinerator the city
of St Henry will pay to the municipality
of the Parish of Cote St Paul an annual
rental of two hundred and fifty dollars
 $(\$250\frac{0}{0})$ said rental to be reckoned
from 1st June 1896, the first years rental
to be considered due & payable on
1st December next, following payments
on the 1st December of each succeeding
year whilst the agreement remains in
force.

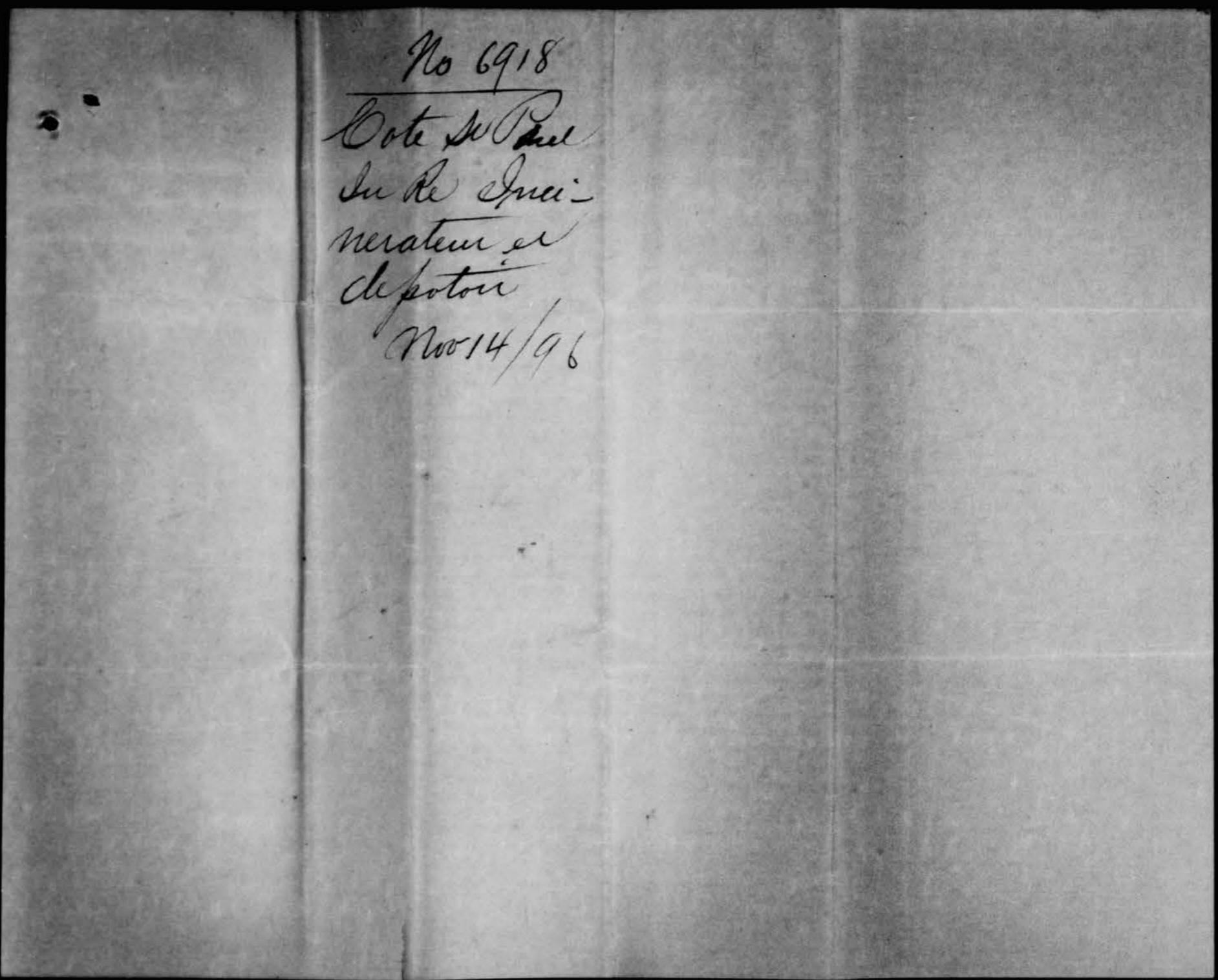
That this agreement is made for the term
of five years dating from 1st June last,
but may be terminated at any time after
1st June 1897, by the city of St. Henry on
sufficient giving six months notice

of its wish to do so to the municipality ³ of
the parish of Cote St. Paul, whilst on its
side the municipality of the parish of
Cote St. Paul retains all its rights
contained in the original agreement
effected in July 1894. — in so far
as they refer to the keeping in order
of said dump & may chance any nuisance
arise therefrom prevent the city of
St. Henry from using it for that purpose
on giving them a simple notice of
twenty four hours, to cease dumping.

It was moved by Councillor Fox
seconded by Councillor Harmer that,
the above offer be accepted.

An extract of the book of resolution
of the municipality of the Parish of
Cote St. Paul

R. Gaud Guay
secy. Prox.



P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6918

Côte St. Paul in re
incinérateur dépotoir

11/Nov/96



P23/E2, 128

O P I N I O N

A

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

La Banque a sous escompte un billet signé par la compagnie "The Montreal Water and Power Company à l'ordre de la ville de St Henri, qui l'a endossé et transporté à la ville de Ste Cunégonde qui l'a aussi endossé et escompté à la Banque. Ce billet est échu et la ville de St Henri désire le rencontrer par un renouvellement qu~~a~~ lui donnerait la Montreal Water & Power Coy, lequel renouvellement serait endossé par la ville de St Henri, mais non pas par la ville de Ste Cunégonde.

Après avoir examiné la charte de la ville de St Henri ainsi que la charte de la Montreal Water & Power Company, nous voyons que les pouvoirs que la ville de St Henri avait de donner des billets n'ont pas été insérés dans la refonte de sa charte. Nous voyons aussi que la Montreal Water & Power Coy., laquelle en vertu des clauses générales des compagnies a le droit de donner des billets a, nous ne savons pourquoi, fait omettre dans la charte obtenue subséquemment à ses Lettres Patentes, une des clauses de "l'Acte des Corporations en général" et qui permet de donner des billets sur simple résolution des directeurs.

En face de cette situation nous ne voudrions pas aller jusqu'à dire que ces corporations ne peuvent pas donner de billets, mais nous croyons, d'un autre côté que ces conflits et ces omissions pourraient donner lieu au doute et à des contestations graves en cas de difficulté.

Nous

P23/E2,128

Nous sommes d'opinion que sous les circonstances
il serait plus sage pour la Banque de ne pas accepter ce renouvel-
lement.

Montréal, 16 Novembre 1896

Bisaillon, Bisaillon & Lajoie
Avocats

P23/E2, 128

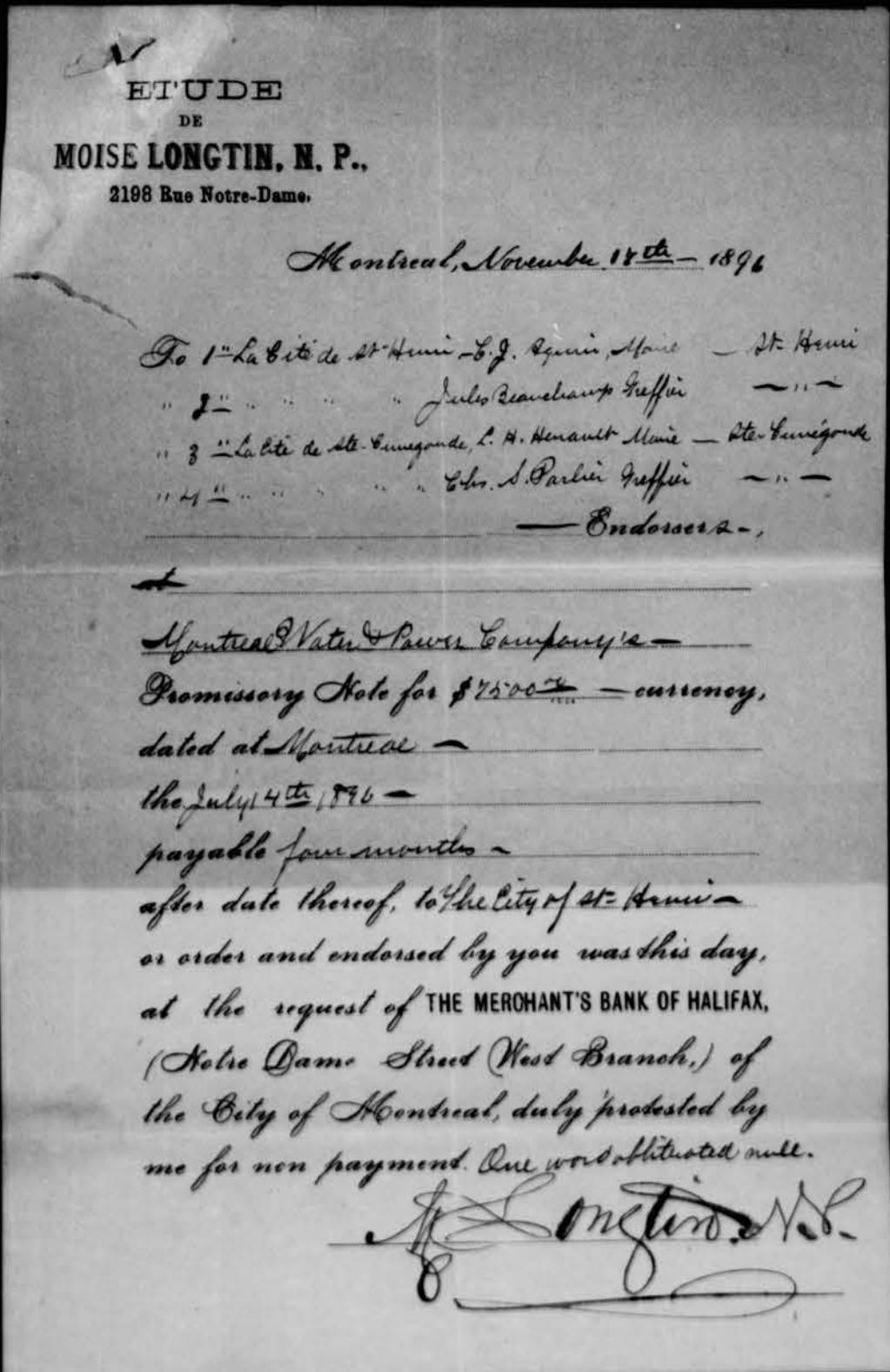
CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6919

Opinion: renouvellement
du billet de 10000.
de la Montreal Water P. Co.

16 Nov. /96





ETUDE
DE
MOISE LONGTIN, N. P.,
2198 Rue Notre-Dame.

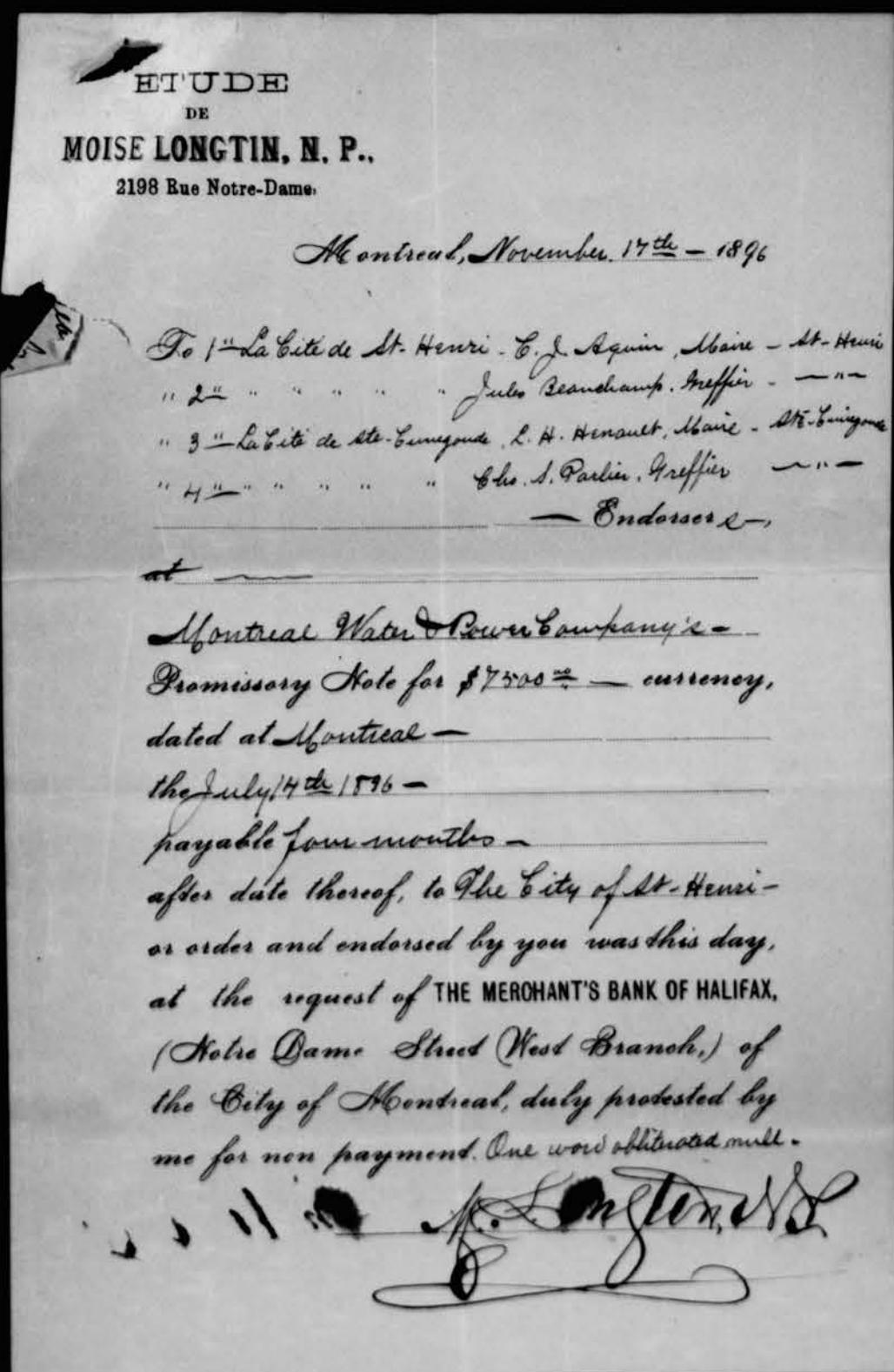
Montreal, November 18th - 1896

To 1 "La Cite de St-Henri - L. J. Squin, Marie - St-Henri
" 2 " " Jules Beaubien Goffin - " "
" 3 " La Cite de Ste-Cunegonde, L. H. Henault Marie - Ste-Cunegonde
" 4 " " " Mrs. A. Parlier Goffin - " "
— Endorsers —

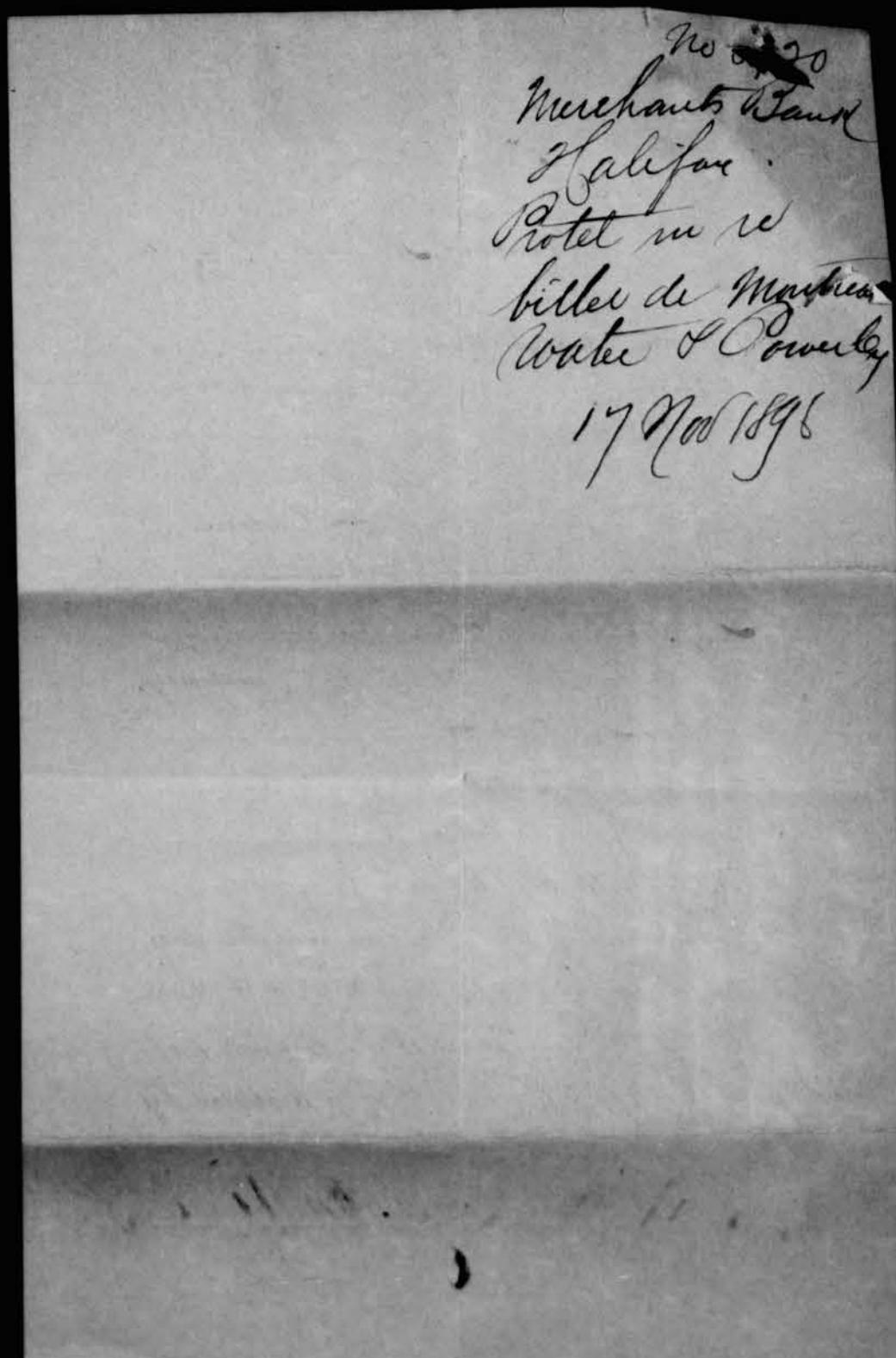
Montreal Water & Power Company's —
Promissory Note for \$25.00⁰⁰ — currency,
dated at Montreal —
the July 4th 1896 —
payable four months —
after date thereof, to the City of St-Henri —
or order and endorsed by you was this day,
at the request of THE MERCHANT'S BANK OF HALIFAX,
(Notre Dame Street West Branch,) of
the City of Montreal, duly protested by
me for non payment. Due and obbliged null.

M. Longtin N.
8

P23/E2,128



P23/E2,128



P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No. 6920

Merchants Bank of Halifax
Protet in re billet
Montreal Water Pow. Co.

17/Nov/96



P23/E2,128

Province de Québec

COUR DE CIRCUIT

District de Montréal

Pierre Larin

Demandeur

vs

Pierre Gougeon

Defendeur

&

La Cité ST Henri

Tiers-Saisie

Jugement ayant été rendu en cette cause en faveur du
defendeur, renvoyant la Saisie-Arret, la Cité de ST Henri
peut maintenant payer le defendeur.

Montreal 17 Novembre 1896

Albert Delane

Avocat du

demandeur Saisissant

Reçu de l'abîte de St Henri
Tiers-Saisie. en cette cause
Vingt deux \$ Dollars
Montant retenu en
versant de la saisie ci-haut
Montreal 17 Nov 1896



Pierre Gougeon

P23/E2, 128

CITE DE ST.-HENRI.

Archive No 6921

Albert Leblanc avocat
donne recu d'une
tiers - saisie P. Goyen.

17/nov/96



P23/E2, 128